

Bonjour,

Vous avez pris ou avez besoin d'un rendez-vous avec un des médecins du service universitaire de santé étudiante (SSE) afin de mettre en place des aménagements adaptés à votre situation. Pour cela vous pouvez prendre directement rendez-vous via votre **ENT** grâce à l'onglet « **rendez-vous en centre de santé** » ou sur la **plateforme MAIIA** en recherchant le centre de santé. Cliquez par la suite sur médecin et choisissez l'onglet aménagement pour obtenir un rendez-vous.

Pour le bon déroulement de votre rendez-vous, pensez à regrouper les **documents** suivants selon votre pathologie :

- un **certificat médical** détaillant votre pathologie,
- le (ou les) **compte-rendu d'hospitalisation ou de consultation** chez un médecin spécialiste selon votre pathologie,
- résultats **d'examens radiologiques** spécifiques à votre pathologie, si existants,
- la copie de votre **ordonnance** si vous prenez un traitement,
- votre notification **MDPH** (si vous en avez une).
- un **bilan orthophonique** dans le cadre des troubles du langage écrit et oral,
- votre **bilan neuropsychologique** si vous en avez un,
- compte rendu de votre **suivi psychologique et ou psychiatrique** si en cours.

Vous pouvez contacter notre service au 04-13-94-22-80 ou par mail à l'adresse suivante : sse-aix@univ-amu.fr

(dans votre mail merci de bien spécifier votre nom, prénom et **votre numéro de portable**)

Attention : L'absence de documents médicaux ne permettra pas la réalisation de votre rendez-vous d'aménagement et dans ce cas il sera reporté.

Cordialement,

L'équipe du SSE